



RAPPORT FINANCIER 2019

02 99 14 04 68 / www.jardinmoderne.org
11 rue du Manoir de Servigné
35000 Rennes

SIRET 419 541 719 00011
APE 9499 Z

EXERCICE COMPTABLE DU 01/01 AU 31/12/2019

RÉSULTAT COMPTABLE

L'exercice comptable de l'association, du 01/01/2019 au 31/12/2019 présente un résultat net excédentaire à hauteur de **38 032€**.

BILAN AU 31/12/2019

Ce résultat est conforme aux objectifs fixés par l'association l'an passé. Il s'agissait de réaliser un excédent supérieur à **10 000€**, afin de reconstituer les fonds associatifs, dont le montant (**-1 898€**) était négatif au 31/12/2018.

Suite à plusieurs exercices déficitaires, l'association a du recourir en décembre 2018 à deux emprunts bancaires, pour un capital total de 50 000€, afin de maintenir la trésorerie à flot et préserver les activités et les emplois. Un an plus tard, ces fonds sont portés à **32 001€**. Le total du bilan est également renforcé avec l'inscription d'une subvention DRAC notifiée par convention financière jusqu'en 2022 (180 000€), portant le total du bilan au 31/12/2019 à **402 906€** (contre 171 268€ au 31/12/2018).

Ce résultat comptable, en hausse de **51 553€** par rapport à l'année précédente, s'explique par les actions entreprises par l'association (subventions, économies, hausses de tarifs), un soutien exceptionnel du CNV, mais aussi par un élément externe : la baisse des contributions employeur sur les salaires en 2019.

FIN DU MANDAT DE COMMISSAIRE AC2C.

Les associations qui reçoivent au moins 153 000 € de subventions publiques sont tenues de nommer un-e commissaire aux comptes, dont le mandat est de 6 ans. A l'issue du précédent mandat confié à AC2C, Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de confier le nouveau mandat de commissaire aux comptes au cabinet Aktarus Audit.

ANALYSE DES CHARGES

Ainsi, la part des contributions employeur, en baisse en 2019, représente un écart de **-24 267€**, quand la masse salariale brute a augmenté de **15 429€**. Ce montant est donc un chiffre essentiel pour analyser ce « bon » résultat.

La masse salariale représente toujours **64 %** des charges totales, stable depuis plusieurs années.

Deux départs de salariés en CDI ont également eu lieu en 2019, donnant lieu chacune à des indemnités de rupture conventionnelles, pour un total de **12 056€**, forfait social compris :

- départ le 31/08/2019 de M. Jean-François GUILBAULT, animateur bar/répétition depuis le 02/09/2013 ;
- départ le 31/12/2019 de M. Guillaume LECHEVIN, directeur depuis le 15/03/2010 ;

Des mesures fortes **d'économies** ont surtout été maintenues toute l'année, toujours dans cet objectif de reconstitution des fonds associatifs.

Ainsi, la majorité des **investissements** nécessaires étaient à l'arrêt : (- 7 078€ de dotations aux amortissements). Cette mesure n'est cependant pas durable, car elle entraîne un déclin progressif du matériel, notamment celui de la répétition, quand nous avons en contrepartie augmenté les tarifs de cette activité, ainsi que les cotisations. Un investissement important (**31 323€**) a donc été relancé en 2020 pour palier à ce manque.

On constate également une baisse importante des autres achats et charges externes : elle s'explique par :

- l'organisation exceptionnelle des **20 ans** en 2018, absente en 2019 :
 - 6 769€ en sécurité
 - 11 731€ en embauches intermittentes
 - 3 633€ en cachets artistiques
 - 3 107€ déplacements artistes
 - 9 252€ en location matériel événements
- **un nombre inférieur de formations** professionnelles (- 7 936€)
- et d'une façon générale, par des mesures d'économies pour reconstituer les fonds associatifs : peu de **frais de déplacement** par exemple.

Enfin, une part importante des subventions notifiées en 2019 ont été reportées en **fonds dédiés** sur l'exercice 2020 (**54 450€**). Il s'agit notamment de la subvention accordée par le Conseil régional de Bretagne pour l'accompagnement de stagiaires ne bénéficiant pas de prise en charge pour financer leur parcours. Cette subvention de 50 622€ accordée à partir du mois d'août, voit donc la majorité de la somme (46 050€) reportée en 2020.

En conclusion : la structure a pu maîtriser ses charges, notamment grâce à une baisse des cotisations employeur. Mais elle s'est surtout imposée des contraintes budgétaires importantes, tout en continuant d'assurer l'ensemble des projets portés par l'association. Ces mesures, assorties d'une hausse des produits, analysée ci-après, ont permis à l'association de sécuriser son bilan, à l'aune d'une crise majeure apparue début 2020.

ANALYSE DES PRODUITS

Des décisions majeures, prises au début de l'année 2019, ont permis de meilleures recettes sur les activités.

L'association, à travers ses membres, a fourni des efforts considérables pour reconstituer ses fonds associatifs, notamment en révisant les tarifs des prestations aux adhérent.es :

- Les adhérent.es ont tout d'abord voté à l'Assemblée générale 2018 une hausse des cotisations des membres, effective à partir du 15 avril 2019. (+ 4 282€)
- Une augmentation du tarif de répétition a également été appliquée, de 3,5€ à 4.5€ de l'heure à partir d'avril 2019 (+ 9 180€)

Les recettes globales de l'activité bar-restaurant ont été d'un bon niveau, avec un chiffre d'affaires de 151 942€ (+26 395€). Ceci s'explique par une bonne fréquentation du bar à l'occasion des concerts, et de l'augmentation du prix du plat du jour à partir de septembre 2019.

Certaines activités ont connu une baisse importante :

- c'est le cas pour la **formation professionnelle** (-18 465€) avec notamment l'annulation du module

de formation le plus long ("développer son projet de production et diffusion). Cette baisse de produits est à relativiser, puisque hormis la part des salaires permanents affectée à cette activité, le reste des charges n'est pas engagé si le module de formation n'a pas lieu.

- la **billetterie**, puisque pas d'événement payant comme celui des 20 ans (-9 381€)

La part des subventions de fonctionnement est stable en 2019 (394 377€, soit **47 % des produits**), mais une subvention exceptionnelle du CNV a été obtenue, ainsi que des subventions projets supplémentaires.

- Subvention exceptionnelle : sollicitation de la Com1 du CNV pour aide aux entreprises en difficulté : 20 000€ non remboursables obtenus. A contribué à l'excédent et à mettre fin aux tensions de trésorerie ;
- Nouvelle subvention de Rennes Métropole dans le cadre d'un projet de résidence artistique en partenariat avec l'Antipode MJC et l'Association Transmusicales (+ 15 000€).

CONCLUSION

Des ressources propres renforcées, des subventions exceptionnelles, combinées à des mesures fortes d'économie et une baisse des contributions employeurs, tout cela a permis à l'association de réaliser un bon résultat comptable.

Il doit cependant être relativisé, par un effet externe sur la masse salariale. De plus, l'association fonctionne depuis de nombreuses années à l'économie, ce qui génère également des risques pour le projet : plan de charge de certains postes salariés, risques informatiques non couverts et parc matériel vétuste. L'association

doit donc désormais investir tout en trouvant de nouvelles ressources, afin d'accueillir ses adhérent.es dans les meilleures conditions, garantir un niveau exigeant pour l'ensemble des projets portés, et assurer un confort de travail pour ses équipes.

Synthèse comparative des charges et produits, de 2018 à 2020

CHARGES	2018	2019	2020 previ
MARCHANDISES & MAT 1eres	44 912	51 704	37 998
PRESTATIONS SERVICE	62 663	37 632	34 951
SERVICES EXT, SACEM & EMPRUNT	52 472	41 775	22 941
AUTRES SERVICES	96 913	73 751	63 930
SALAIRES	523 550	516 038	438 711
DOTATIONS & PROVISIONS	31 024	23 946	21 600
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 653	284	9 000
FONDS DEDIES	3 698	54 450	50 000
TOTAL CHARGES	816 885	799 580	679 131

PRODUITS	2018	2019	2020 previ
VENTES MARCHANDISES	125 547	151 943	60 436
PRESTA	124 292	98 303	30 719
SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	394 377	414 377	404 360
SUBVENTIONS PROJETS	53 450	114 852	74 250
REPRISES ET AIDES EMPLOI	40 890	31 409	44 056
COTISATIONS	14 596	18 878	8 860
EXCEPTIONNEL	8 014	4 152	2 000
FONDS DEDIES N-1	42 197	3 698	54 450
TOTAL PRODUITS	803363	837612	679131

RESULTAT	-13522	38032	0
-----------------	---------------	--------------	----------

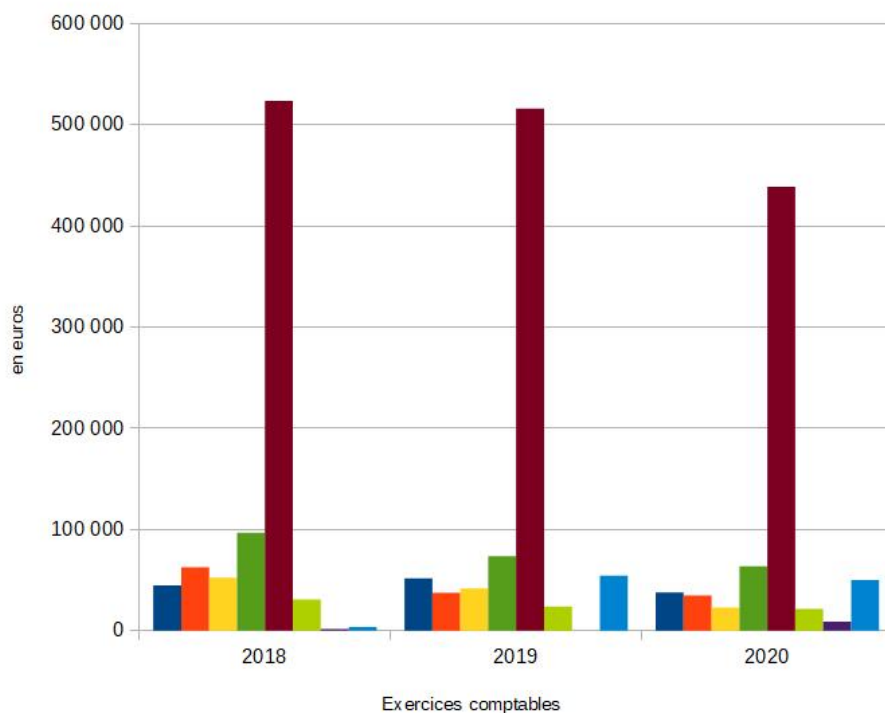
BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

2020 est une année hors norme. Alors que le budget moyen de l'association se situait autour de 800 000€, cette année a vu fondre la part de ressource propres de l'association. En effet, chaque année, le Jardin Moderne réalise la plus grande partie de ses recettes propres au second trimestre : le restaurant accueille du monde en extérieur, de nombreux concerts ont lieu et les recettes de bar sont au beau fixe. La crise sanitaire et la fermeture administrative du lieu est intervenu à ce moment précis.

L'équipe a alors consenti des efforts importants, notamment une perte de salaire avec un taux d'activité partielle important. Une reprise a

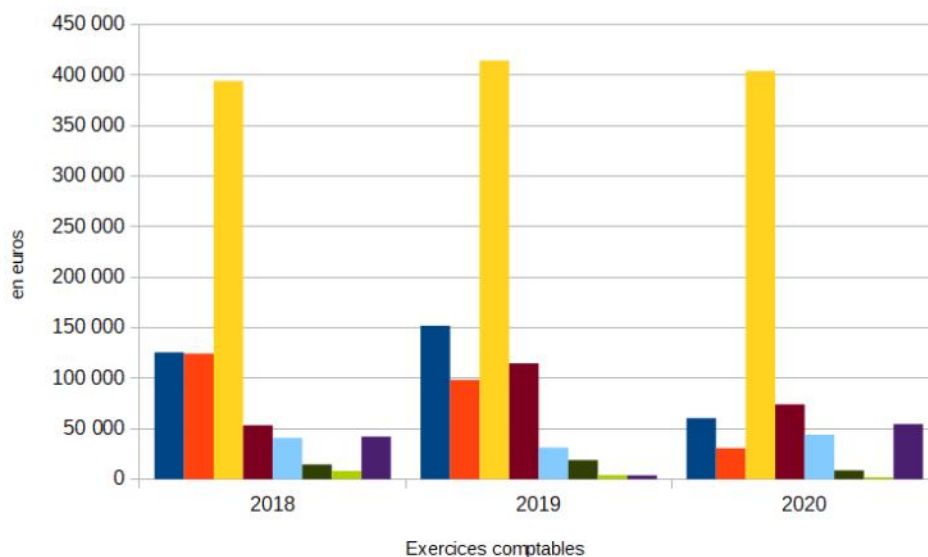
heureusement été possible, notamment sur les activités de formation professionnelle et de répétition, même si cette dernière se voit très limitée par les protocoles sanitaires mis en place par l'association pour répondre aux exigences de sûreté du lieu. L'annonce tardive d'une remise de cotisations sociales vient renforcer ce budget et permettra d'assurer les charges conséquentes liées aux investissements sanitaires. Une incertitude majeure demeure malgré tout sur les montants de fonds dédiés sur les subventions perçues au cours de l'année. Ceux-ci ont été estimés à 50 000€ par mesure de prudence.

Evolution des charges sur 3 ans



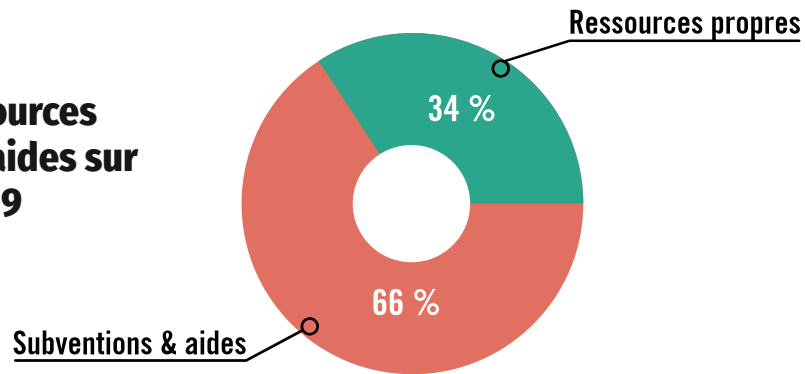
- MARCHANDISES & MAT 1eres
- SERVICES EXT, SACEM & EMPRUNT
- SALAIRES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- PRESTATIONS SERVICE
- AUTRES SERVICES
- DOTATIONS & PROVISIONS
- FONDS DEDIES

Evolution des produits sur 3 ans

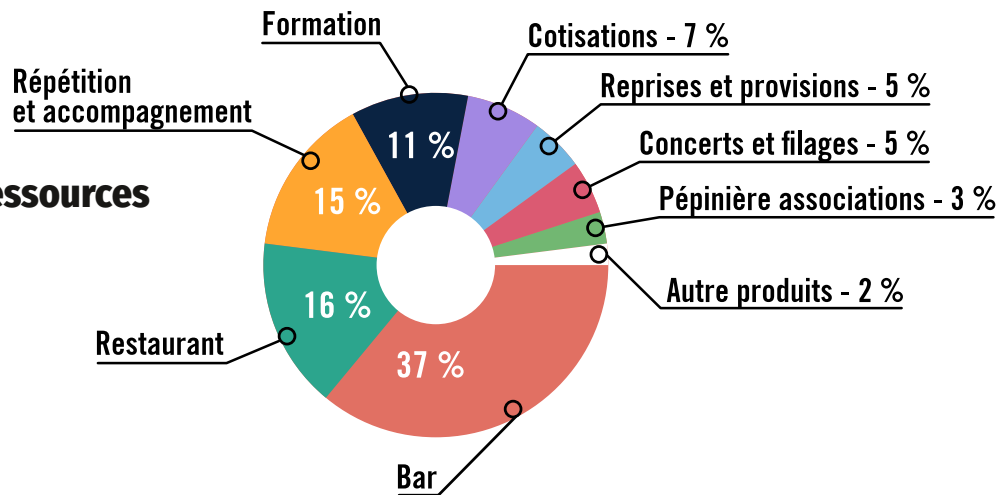


- VENTES MARCHANDISES
- SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT
- REPRISES ET AIDES EMPLOI
- EXCEPTIONNEL
- PRESTA
- SUBVENTIONS PROJETS
- COTISATIONS
- FONDS DEDIES N-1

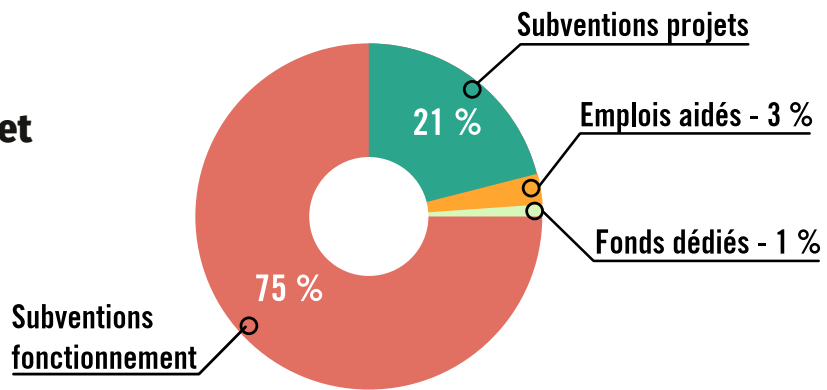
1. Part des ressources propres et des aides sur les produits 2019



2. Détail des ressources propres 2019



3. Détail des aides et subventions 2019



4. Part des subventions de fonctionnement en 2019

